

la briqueterie

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT
CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL
DU VAL-DE-MARNE

Appel à projets

RÉSIDENCE DE CRÉATION VIDÉO-DANSE



Afin de soutenir la vitalité de la création en vidéo-danse, La Briqueterie-CDCN, avec ses partenaires, lance un appel à projets « Résidence de création » pour la réalisation d'un court métrage de 10 à 15 minutes. Projet proposé par la Briqueterie - CDCN du Val-de-Marne, en collaboration avec le Festival International de Vidéo Danse de Bourgogne, la Manufacture - CDCN Bordeaux Nouvelle Aquitaine, les Hivernales - CDCN d'Avignon et le cinéma Utopia d'Avignon, avec le soutien du Ministère de la culture.

- 2 semaines à la Briqueterie, avec mise à disposition d'un studio ainsi que de divers espaces du bâtiment (studio-scène, jardin, parvis, chaufferie, etc.)
- Conditions : Intégrer un élément de la Briqueterie au sein de son film (intérieur/extérieur)
- Une aide de 8000 euros HT ou nets de taxes (si la compagnie n'est pas assujettie à la TVA) sera octroyée pour la réalisation de ce film, (dont la résidence en studio à la briqueterie), avec le soutien du Ministère de la culture. Le film sera réalisé avant le 31 mars 2019.
- Joindre un budget de réalisation.
- Les dossiers sont à envoyer avant le 27 juin 2018. Lettre de motivation intégrant les réponses aux questions jointes, descriptif du projet, liens vidéo vers vos projets vidéo danse et artistiques, budget, et CV.

À envoyer à :

La Briqueterie – CDCN du Val-de-Marne
Marisa Hayes
Projet Vidéo-Danse
17, rue Robert Degert, Les Malassis
94407 Vitry-sur-Seine cedex

Un comité de sélection issu des milieux chorégraphique et cinématographique sera constitué.

Questions

- 1) Concept du film et bref résumé du projet.
- 2) Comment l'espace / le bâtiment de la Briqueterie sera-t-il intégré au sein du film ?
- 3) Collaborateurs du film et leur C.V.
- 4) La vidéo-danse est une forme de création hybride où la chorégraphie est créée spécifiquement pour l'écran, à la différence d'une captation ou d'un documentaire. Dans ce cadre, comment aborderez-vous cette collaboration interdisciplinaire ?

Quelle approche adopterez-vous pour rendre la chorégraphie cinématographique, et inversement la cinématographie chorégraphique, afin de créer une vraie collaboration entre les deux formes d'art ?

Avez-vous (ou des membres de votre équipe) déjà réalisé une vidéo-danse ou d'autres projets audiovisuels en relation avec la danse ?

- 5) Si vous êtes le chorégraphe, pourquoi souhaitez-vous créer un film plutôt qu'un spectacle vivant ? Qu'est-ce que la vidéo-danse propose de nouveau dans votre parcours de chorégraphe ?
- 6) Comment utiliserez-vous le financement proposé dans votre budget afin de mener à bien chacune des phases de production de votre vidéo-danse ? (tournage, montage, etc.)

Merci de bien vouloir fournir un planning prévisionnel de toutes les phases de production et des ressources supplémentaires à votre disposition, si applicable (matériel, autre partenaires s'il y en a, etc.), ainsi que des précisions sur votre équipe (si le chorégraphe et le réalisateur sont une seule et même personne ou si vous collaborez avec un réalisateur, un monteur, etc.).